

## COMITÉ EXÉCUTIF

*Procès verbal d'une séance **ordinaire** de **L'EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St. Hubert, Québec le **7 avril 2015**.*

Il y avait quorum et le président, Dan Lamoureux a déclaré la séance ouverte à 19 h 00.

### **MEMBRES PRÉSENTS:**

C. Craig	T. Aguiar, Commissaire parent
L. Cuffling	
D. Lamoureux	Sylvain Racette – directeur général
P. Morrison	Denise Paulson – secrétaire générale
D. Smith	

**Absence motivée :** D. Smyth

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par le commissaire Craig, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit attachée au procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**QUESTIONS DES MEMBRES DU PUBLIC:** Aucune

### **APPROBATION DU PROCÈS VERBAL :**

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 3 FÉVRIER 2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Aguiar, que le procès-verbal de la séance de l'exécutif du 3 février 2015 soit adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**SUIVI DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE** Aucun

### **NOUVELLES AFFAIRES :**

Résolution EX262-20150407

#### **ADOPTION DU RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE NO. SO-2015-2**

CONSIDÉRANT que le protecteur de l'élève a déposé une recommandation quant aux mesures à prendre concernant le rapport no. SO-2015-2.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Smith, que le conseil exécutif appui le rapport et que la secrétaire générale en informe le protecteur de l'élève de la décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution EX263-20150407

**MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT NUMÉRO 4 :  
DÉLÉGATION DES POUVOIRS AU DIRECTEUR  
GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT que la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE, chapitre 17) est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015;

CONSIDÉRANT que tous les contrats de services avec une personne physique comportant une dépense supérieure à 10 000 \$ et, avec une entreprise, une dépense supérieure à 25 000 \$, doivent être pré-autorisés par le conseil sauf si les pouvoirs sont délégués au comité exécutif ou au directeur général;

CONSIDÉRANT que la résolution B526-20150217 a été adoptée par le conseil le 17 février 2015 afin de mettre des mesures temporaires en place afin :

- D'accorder, aux instances délégataires prévues au Règlement de délégation de pouvoirs, le pouvoir d'autoriser préalablement les contrats de services, et ce, jusqu'aux seuils prescrits à la LGCE; et
- D'accorder au directeur général le pouvoir d'autoriser préalablement les contrats de services excédant les seuils prescrits à la LGCE;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Craig, appuyé par la commissaire Aguiar, que les modifications apportées au Règlement 4 : Délégation de pouvoirs au directeur général soient référées au conseil des commissaires aux fins de consultation et adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Resolution EX263-20150407

**MODIFICATIONS TO BY-LAW 4 : DELEGATION  
OF AUTHORITY TO THE DIRECTOR GENERAL**

WHEREAS Law 17: An Act Respecting Workforce Management and Control (LGCE) came into effect on January 1, 2015;

WHEREAS all service contracts with a value of more than \$10K for individuals and more than \$25K for businesses must be pre-authorized by Council unless the authority is delegated to the Executive or to the Director General;

WHEREAS, on February 17, 2015, Resolution B526-20150217 was adopted by Council putting into place temporary measures to:

- Grant power to pre-authorize service contracts to the individuals already covered by a delegation of power By-Law, up to the threshold permitted by the LGCE; and
- Grant power to pre-authorize service contracts to the Director General, for the amounts over the threshold permitted by the LGCE;

IT IS MOVED by Commissioner Craig, seconded by Commissioner Aguiar, that the modifications made to By-Law 4: Delegation of Authority to the Director General be submitted to the Council of Commissioners for purposes of consultation and adoption.

UNANIMOUS

**Comité pour la planification à long terme**

Discussion concernant la mise en place d'un comité pour la planification à long terme afin d'examiner l'utilisation de nos installations scolaires dans les secteurs en croissance et les programmes offerts. La commissaire Cuffling suggère qu'un mandat soit élaboré pour ce comité. Il est convenu d'aller de l'avant avec ce projet et que le statut de membre sera déterminé par le conseil.

**Rapports post-conférence**

Discussion à savoir si les commissaires doivent continuer de soumettre des rapports sur les conférences auxquelles ils participent. Il est convenu qu'il est utile pour les membres du conseil d'avoir accès à ces rapports. Donc, les participants aux conférences doivent continuer de soumettre un rapport post-conférence.

**Politique relative aux critères d'admission**

La commissaire Cuffling suggère que des modifications soient apportées à la Politique relative

aux critères d'admission et d'inscription à la suite des modifications apportées au plan triennal d'allocation et de destination des immeubles. Il est convenu que le comité exécutif révisera ce document lors de la prochaine réunion prévue au mois de mai.

**QUESTIONS DU PUBLIC:** Aucune

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par le commissaire Craig, que la séance soit levée à 20 h 55.

UNANIMITÉ

---

Dan Lamoureux, président

---

Denise Paulson, secrétaire générale

Les membres de l'**EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside sont convoqués à une séance **ordinaire** le **mardi 7 avril 2015 à 19h00** au 7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec.

### ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public – 15 minutes
4. Approbation du procès-verbal
  - 4.1 Approbation du procès-verbal du 3 février 2015
  - 4.2 Suivi de la séance du 3 février 2015
5. Affaires nouvelles
  - 5.1 Rapport du protecteur de l'élève
  - 5.2 Mise à jour de délégations de pouvoirs
  - 5.3 Comité de planification à long terme
  - 5.4 Rapport des commissaires après conférences
  - 5.5 Politique sur les critères d'inscriptions
6. Varia
7. Parole au public – 15 minutes
8. Levée de la séance

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 2 avril 2015

Denise Paulson, secrétaire générale